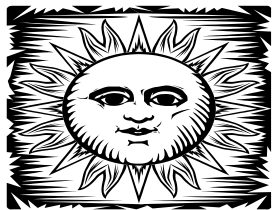


## A SUD



LE SOLEIL BRILLE

## LE BEAU MONDE DE LA DISTRI...

Imaginez un groupe de travail discutant de l'impact d'une réorganisation, deux options sont avancées : choisir entre la tournée sécable ou la tournée renfort.

Un militant syndical refuse ces deux « choix ». La cadre présente lui répond ce cri du coeur : « Vous n'avez jamais songer à démissionner ? Vous n'aimez pas votre métier ??... » On se demande ce que ça vient faire dans le débat ?!

Bel exemple cependant de « dialogue social » de la part de cette pauvre cadre qui est aujourd'hui directrice adjointe mais qui demain devrait plutôt aller « jouer » ailleurs...

## ET PAN SUR LE BEC ! ENCORE !

Cyril est un militant de SUD opiniâtre. Sa hiérarchie l'a dans le collimateur et n'hésite pas à l'aligner dès qu'elle le peut. Déjà convoqué à un conseil de discipline l'année dernière, La Poste a cette année tenté de le licencier en montant un dossier à charge sur lequel on pourrait longuement ergoter...

Cyril est représentant du personnel sur la plaque de Chargé-Amboise/Château-Renault et il a hissé SUD sur son secteur à la tête des suffrages électoraux lors des dernières élections professionnelles.

Une raison de plus pour vouloir l'aligner. Manque de pot, l'inspection du travail a mis un terme à la (mauvaise) plaisanterie en refusant ce licenciement inepte. Nous ne commenterons même pas les motivations du refus de l'inspections du travail tant ils sont accablantes pour la hiérarchie de La Poste.

Mois après mois, La Poste accumule les râteaux dans sa stratégie de répression à l'encontre de notre organisation syndicale et ce n'est pas encore fini ! C'est avec une joie non dissimulée que nous souhaitons à notre camarade Cyril bonne continuation dans son travail de défense de nos collègues...

## LE FACTEUR « Et quoi d'autre ? » (ou qu'est-ce qu'on pourrait bien encore inventer pour emmerder le monde?)

Dans cette série créative qui est loin d'amuser nos facteurs, La Poste continue sa quête de conneries, nouveaux services qui ne représentent en fait que 1,8% du chiffre d'affaire prévu pour 2020...

### Le facteur des 4 saisons :

C'est une première en Indre-et-Loire, des facteurs de Joué-lès-Tours vont livrer des fruits et légumes frais et locaux directement dans les boîtes aux lettres. Des colis, baptisés Box 4 saisons, proposés par une entreprise spécialisée dans la commercialisation de paniers de fruits et légumes de saison, livrés tous les jeudis entre 17h30 et 19h30... Oui, vous lisez bien : des poireaux, des melons... dans les boîtes aux lettres!!! La BOX Fourreteeo!

### Le facteur poubelle au tri... sélectif :

Demain, les capsules de café Nespresso seront collectées en entreprise. Après une phase de test conduite en 2014 à Paris, ce service sera déployé le 15 juin en Ile-de-France et le 15 septembre dans toute la France. Nespresso propose gratuitement ce service à ses entreprises clientes et La Poste est l'opérateur de ce service de proximité...

Eeuuhhhh... What else??!!...

## CACHETS GOURMANDS

Sa sainteté Tibi vient offrir des instants « cafés gourmands » dans les bureaux aux facteurs... Sans doute pour les remercier de bosser gratis pendant leur pause méridienne, sans doute aussi parce que les Haut Le Pieds pour se rendre à leur pause (café...) ne sont pas décomptés de leur temps de pause, et sans nul doute pour montrer son nouveau menu gourmand, par exemple à Marceau, quand on nous annonce dans le même temps 13 PT en moins sur les 55 aujourd'hui, pour la prochaine réorg'. Ce n'est plus de la gourmandise, c'est de la goinfrerie. Résultat : comme à Amboise, le nombre de « convives » venus (et pour la plupart rattrapés ou rabattus par la direction...) au cachet gourmand (ne) se comptaient (même pas...) sur les doigts d'une main... HHeeeuuuuu... What else??!!...

Jusqu'ou irez-vous grâce à La Poste ?

À bientôt pour le savoir

LA POSTE



## LES DELICES DE LA POSTE MOBILE

On vous avait déjà averti des problèmes qu'avaient rencontrés des collègues avec La Poste Mobile. Pour faire simple, La Poste Mobile, c'est super mais il ne faut pas avoir de problèmes après avoir pris un engagement. Par exemple, un collègue nous signale récemment, qu'il a eu des soucis liés à des consommations indues sur son portable. Il téléphone donc au SAV qui lui indique qu'un conseiller va lui répondre dans 2 minutes ; dix minutes après, le robot au bout du fil lui dit toujours qu'un conseiller va prendre incessamment son appel. Dix minutes plus loin encore, on lui annonce que non, décidément, ce ne sera pas possible de lui répondre et qu'il n'a qu'à téléphoner une autre fois ! Les 2 minutes se sont donc changées en 22 minutes d'attente. A défaut de faire des miracles, La Poste Mobile multiplie le temps d'attente à l'infini. C'est sans doute cela que l'on appelle rester branché !

## TOP CHEF :

### ELIOR et la Tambouille Postale

Depuis le 1er juin 2015 la société ELIOR a été choisie par La Poste pour la gestion des 75 restaurants privés de La Poste (contrat national), les restaurants associatifs n'étant pas concernés. Aucune communication n'a été faite en amont et tout le monde l'a appris 3 jours avant!

Résultat : les directions d'établissement, les syndicats et le personnel sont mis au pied du mur! Et même les commissions de restauration ont été complètement zappées. **Inacceptable en terme de dialogue social!** D'autant que La Poste prétend que le cahier des charges imposé à ELIOR doit se traduire « par une baisse du coût du repas, avec une amélioration de la qualité... », sauce bien cuisinée « Magie-Magie » :

ELIOR a l'obligation de proposer au moins 2 menus à prix et à composition fixe. Le tarif du menu « équilibre » est limité à 3,76€ avec ristourne (5 € sans ristourne). Mais le pain n'est pas compris dans les menus, il est facturé 10 cts... Il n'y a pas de petites économies ! Dès que le/la « con-vive » sort de la composition du menu, chaque plat est facturé individuellement... Et le prix explose !

Aussi, les prix sont affichés en points la plupart du temps : c'est incontrôlable notamment parce qu'ELIOR affiche tantôt un prix, tantôt un nombre de points pour chaque plat !

Quant à la quantité dans l'assiette, elle est en diminution : il est impossible de comparer avec l'ancien cahier des charges, la DNAS a toujours refusé de le communiquer. Nous avons pu constater que par exemple, les œufs durs en entrée s'étaient réduits de 1,5 à 1. Les grammages de certains desserts sont revus aussi à la baisse... Ce contrat juteux représente 3 millions de repas par an, soit une moyenne de 12000 par jour (ELIOR sert 88 millions de repas par an). La Poste justifie cette réforme par une volonté « d'enrayer la baisse de fréquentation des restaurants »... Mais elle y contribue largement en supprimant des emplois et en éloignant les personnels des points de restauration existants ! Jugez-en : dans le budget social restauration de 2015, c'est la 1ère fois que le budget du titre restaurant est supérieur à celui de la restauration collective! Encore une mauvaise tambouille de La Poste, qui nous ferait avaler des couleuvres tous les jours de l'année si elle pouvait!

## REGLEMENT EXTERIEUR...

Le nouveau Règlement Intérieur 2015 de La Poste vient de sortir... Depuis 2011, il n'avait pas été révisé. Non contents d'y refourguer quelques articles sujets à interprétations plus qu'abusives de qui vous vous doutez, (notamment les autorisations préalables à obtenir pour rentrer dans un bureau...), nous avons relevé, dans l'article 53 : « *Le port de la ceinture devient obligatoire, dans les conditions du code de la route...* »

Si les dérogations de La Poste sont supprimées, c'est donc que cette nouvelle obligation doit être introduite dans le temps de travail des conducteurs, à raison de X secondes par point d'arrêt!... On ne peut pas toujours avoir le beurre, l'argent du beurre et le facteur avec!

